



# la lettre



Police Municipale - Garde Champêtre - ASVP



Inscription individuelle obligatoire :



INFO 142

## Situation des cadres territoriaux de la sécurité : directeur de police municipale

**Réponse publiée au JO le : 24/04/2018**

Mme Isabelle Rauch (Députée de la Moselle) souhaite attirer l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la situation des cadres territoriaux de la sécurité. En effet, alors que la police de sécurité du quotidien vient d'être mise en place avec l'annonce de créations de postes, de diminution de la bureaucratie, de la mise en place d'outils répressifs proches du terrain, de la prise en compte de l'échelon du quartier, de la relance de la formation, des caméras-piéton et de la lutte contre le harcèlement de rue peut se poser la question de son adéquation et de sa collaboration avec la police municipale qui souffre d'un manque de reconnaissance. Les policiers municipaux déplorent, en effet, la sclérose de leur situation statutaire. Les directeurs de police municipale voient par exemple leur carrière bloquée bien en dessous de celle des agents des filières administrative ou technique de la fonction publique territoriale. Par conséquent, alors que les contraintes sécuritaires sont fortes et que les agents sont très sollicités, elle souhaiterait savoir comment le Gouvernement souhaite conforter les cadres de la police municipale au sein des collectivités. Ceux-ci demandent la création d'un emploi fonctionnel de directeur de la sécurité mais surtout une amélioration de leur condition afin de susciter des vocations.

**Question publiée au JO le : 20/02/2018**

La structure et la grille indiciaire des cadres d'emplois des différentes filières d'une même catégorie hiérarchique ne sont pas obligatoirement identiques. En effet, il est tenu compte, lors de leur élaboration,

**FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE**

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : [contact.fafptpm@gmail.com](mailto:contact.fafptpm@gmail.com) - Sites Internet : [www.policemunicipale.org](http://www.policemunicipale.org) et [fafpt.org](http://fafpt.org)

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

notamment, du niveau de recrutement, de la technicité requise, du niveau des responsabilités, de la nature et de l'étendue des missions ainsi que des modalités de leur mise en place. Lors de la constitution initiale du cadre d'emplois des directeurs de police municipale qui ne date que de 2006, la plupart des agents le composant ont été directement intégrés dans la catégorie B. La carrière de ces agents a été revalorisée par deux décrets du 23 décembre 2014 avec la création du grade d'avancement de directeur principal de police municipale, dont le dernier échelon culmine à l'indice brut 810, ce qui permet un détachement dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux. S'agissant de l'emploi fonctionnel, il est possible de créer un emploi de directeur général adjoint des services chargé de la sécurité pouvant être occupé par un directeur de police municipale, agent de catégorie A, dans les communes jusqu'à 150 000 habitants.

## INFO 143

### Wissous (91) : les policiers municipaux désarmés par le Préfet

L'arrêté préfectoral du Préfet de l'Essonne, daté du 19 avril, donne trois mois à la police municipale pour remettre au commissariat de Massy les armes fournies à ses six agents, dont des revolvers, des matraques et des grenades lacrymogènes.

Cette décision intervient quelques semaines après une altercation entre le maire de la ville accompagné d'agents de la police communale, et des gens du voyage. Le 8 avril, Richard Trinquier (Debout la France), le maire de Wissous, était intervenu sur un parking de cette commune de 7 500 habitants, où s'étaient installés des gens du voyage. Alcoolisé, équipé d'un gilet pare-balles l'édile les aurait menacé avec un katana (sabre japonais). Il était accompagné de son premier adjoint, du chef de la police municipale et de deux policiers municipaux en tenue.

Interpellé par la police nationale, l'élu avait été placé en garde à vue. Lors de perquisitions, douze armes lui appartenant, dont trois non déclarées, avaient été saisies. M. Trinquier a été placé sous contrôle judiciaire et sera jugé le 14 juin devant le tribunal correctionnel d'Évry.

La mesure de « *prévention* » de la préfecture, prise en raison d'une possible menace de trouble à l'ordre public, sera réévaluée après la décision du tribunal.

**Ndlr : il doit s'agir d'une première en France depuis la publication de la loi de 1999.**

## INFO 144

### Occupation du domaine public et vente à la sauvette

#### **Question publiée au JO le : 13/02/2018**

M. Pierre-Yves Bournazel (Député de Paris) interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la vente à la sauvette et à l'occupation illégale du domaine public à Paris. Les phénomènes de petite délinquance, de vente à la sauvette, d'occupation illégale du domaine public et d'incivilités sont problématiques dans certains quartiers de la capitale. Les quartiers de Château rouge, porte de Montmartre, porte de Clignancourt et porte de Saint-Ouen sont ainsi particulièrement touchés par les trafics et les incivilités qui nuisent à la sécurité et à la tranquillité des habitants. Le classement en ZSP du quartier Barbès-Château rouge (18e) en 2012, suivi en 2013 par la ZSP Stalingrad-Orgues de Flandres (19e) et par la ZSP recouvrant le 20ème arrondissement n'a pas montré de réelle avancée pérenne. Les opérations « coups de poing » menées par la préfecture de police ne permettent pas non plus une

**FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE**

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : [contact.fafptpm@gmail.com](mailto:contact.fafptpm@gmail.com) - Sites Internet : [www.policemunicipale.org](http://www.policemunicipale.org) et [fafpt.org](http://fafpt.org)

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

amélioration durable de la situation. Il apparaît nécessaire de déployer une action plus constante sur le terrain, plus réactive et plus connectée avec les habitants de ces quartiers. À ce titre, l'absence d'une police municipale dans la capitale s'avère préjudiciable. Une police municipale, se concentrant sur la prévention et la verbalisation des incivilités et de l'occupation illégale du domaine public, délésterait d'autant la police nationale qui pourrait se concentrer davantage sur la remontée des filières et la lutte contre la contrefaçon, tandis que la police municipale. Pourquoi cette complémentarité, qui porte ses fruits à Lyon et à laquelle la population est attachée, ne serait-elle pas possible à Paris à l'heure de l'avènement des métropoles et de la modernisation de l'administration ? La brigade de lutte contre les incivilités de la ville de Paris qui doit se déployer à partir de janvier 2018 constitue un premier pas dans cette approche de proximité mais sans disposer de la force effective et symbolique d'une police municipale. La décision du Gouvernement d'expérimenter une police de sécurité du quotidien selon une nouvelle méthode de travail davantage en contact direct avec la population peut apporter une solution nouvelle pour lutter contre les trafics sur la voie publique qui s'étend dans la capitale. Il souhaiterait connaître les nouveaux moyens mis en œuvre par le Gouvernement pour agir de façon structurelle contre le phénomène de la contrefaçon et de la vente à la sauvette. Il souhaiterait également qu'il puisse indiquer quelle sera l'articulation entre la police de sécurité du quotidien et la brigade de lutte contre les incivilités de la ville de Paris.

### **Réponse publiée au JO le : 24/04/2018**

Les ventes à la sauvette et plus généralement l'occupation illégale du domaine public à Paris constituent une des priorités des services de police locaux et spécialisés. Ces phénomènes font l'objet d'une attention particulièrement soutenue de la préfecture de police qui a mis en place des plans d'action spécifiques, évalués régulièrement et ajustés, afin de lutter plus efficacement contre ces formes de délinquance. Le 18ème arrondissement de la capitale occupe une place à part dans le dispositif au regard de la présence de vendeurs à la sauvette dans de nombreux secteurs de l'arrondissement, principalement à proximité de marchés et de commerces. Les principaux secteurs de l'arrondissement concernés par ce phénomène sont Château-Rouge, Barbès-Lariboisière-Chapelle et le marché aux Puces-Porte Montmartre. Ce phénomène occasionne d'importantes nuisances, notamment en termes de salubrité publique. La réponse des services de police pour y remédier n'a cessé d'être adaptée. A ce titre, il convient de mettre l'accent sur l'une des dernières mesures mises en place par la préfecture de police, la Brigade sauvette contrefaçon (BSC), créée le 3 novembre 2017 et qui intervient dans les lieux sensibles de l'arrondissement. Cette brigade effectue des opérations quotidiennes d'éviction et de saisies de marchandises, en lien avec les directions de la mairie de Paris [direction de la prévention, de la sécurité et de la protection (DPSP) et direction de la propreté et de l'eau (DPE)] et les services des communes limitrophes touchées par ce phénomène. Ces opérations peuvent être complétées par des verbalisations et des demandes d'enlèvements de véhicules servant à acheminer et stocker des produits. Le bilan de cette mesure mérite d'être souligné. Le nombre de vendeurs à la sauvette a été sensiblement réduit, ce qui a permis une amélioration de la physionomie des secteurs concernés, mis en avant par les riverains (habitants, commerçants, etc.). On note par ailleurs que les dépôts sur les rues, boulevards ou les entrées des stations de métro adjacents ont été fortement atténués. Pour l'année 2017, dans le secteur Château-Rouge, 3 198 procès-verbaux simplifiés ont été dressés, 46 tonnes de marchandises ont été détruites et 5 900 pièces de contrefaçons ont été saisies. Actuellement, 10 à 100 vendeurs à la sauvette sont dénombrés sur ce secteur, contre 200 à 400 à l'automne 2017. Concernant le secteur Barbès-Lariboisière-Chapelle, 612 procédures simplifiées ont été rédigées et plus de 2 tonnes de marchandises ont été détruites. Actuellement, le nombre de vendeurs à la sauvette a été divisé par trois. Dans le secteur enfin du marché aux Puces-Porte Montmartre, 2 392 procès-verbaux simplifiés ont été dressés, plus de 120 tonnes de marchandises ont été détruites, et 5 200 pièces de contrefaçons ont été saisies. Le nombre de vendeurs à la sauvette a été divisé par 5 voire 6. Ces actions se poursuivront tout au long de l'année 2018, et la brigade continuera de mettre en œuvre ces opérations ciblées. Le 19ème arrondissement ne connaît pas un phénomène similaire de ventes à la sauvette. Toutefois, un secteur fait l'objet d'une attention particulière des effectifs de police locaux, boulevard de la Commanderie. Des opérations de police sont organisées régulièrement afin d'évincer les individus présents et les marchandises saisies sont systématiquement détruites. Dans le 20ème arrondissement, le phénomène de

**FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE**

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : [contact.fafptpm@gmail.com](mailto:contact.fafptpm@gmail.com) - Sites Internet : [www.policemunicipale.org](http://www.policemunicipale.org) et [fafpt.org](http://fafpt.org)

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

vente à la sauvette concerne principalement le secteur de la Porte de Montreuil, près du marché aux puces de Montreuil. Afin de lutter contre ce phénomène, un plan d'action local a été mis en place. Il se traduit par le quadrillage préventif du secteur par différents services de police complémentaires, principalement les effectifs du 2ème district parisien et de la circonscription de sécurité de proximité de Montreuil (93), les cavaliers de la garde républicaine et de la brigade équestre de la direction territoriale de la sécurité de proximité de la Seine-Saint-Denis (DTSP 93), ainsi que par un partenariat opérationnel avec la mairie de Paris (binôme avec la DPSP et affectation d'une benne de la DPE). Ces actions sont complétées par la mise en œuvre d'un arrêté anti-camionnettes, ainsi que des mesures de prévention situationnelle. L'ajout d'une caméra de vidéoprotection est en projet. Ce plan d'action a permis d'améliorer la physionomie du secteur par une réduction notable des vendeurs à la sauvette. Le bilan des mesures prises fait état de 564 procédures établies et de 40 461 évictions réalisées Porte de Montreuil durant l'année 2017. Par ailleurs, des mesures ont été prises afin de lutter contre le trafic de cigarettes aux abords du métro Porte de Montreuil. Près de 120 interpellations ont été réalisées et plus de 100 mesures de garde à vues ou de procédures administratives visant des personnes en situation irrégulière ont été prises. Dans le cadre de la mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien, les quartiers de reconquête républicaine, à Paris le quartier de la Chapelle situé dans le 18ème arrondissement et le nord du 10ème arrondissement, feront l'objet d'un renforcement de la présence opérationnelle afin de lutter plus efficacement contre toutes les formes de délinquance, particulièrement la délinquance organisée et les trafics de stupéfiants. Cela se traduira par l'arrivée au mois de janvier 2019 de 20 agents supplémentaires dans le ressort de la nouvelle zone de sécurité prioritaire 10/18. Cette nouvelle stratégie d'action sera complétée par de nouvelles mesures visant à simplifier certaines procédures judiciaires.

## INFO 145

### Création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Télépaiement du forfait de post-stationnement »

Par arrêté du 3 avril 2018, publié au JO le 12 avril, la direction générale des finances publiques met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé Télépaiement du forfait de post-stationnement.

### **PETITES ANNONCES**

La Ville de Vias (34) met en vente un **véhicule NISSAN NAVARRA 4X4**, 140 cv.



Mise en circulation en mai 2015, 9 500 km, équipée sérigraphie complète police municipale au prix de : 18 000 €

**FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE**

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : [contact.fafptpm@gmail.com](mailto:contact.fafptpm@gmail.com) - Sites Internet : [www.policemunicipale.org](http://www.policemunicipale.org) et [fafpt.org](http://fafpt.org)

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)



Renseignements : J.M. DURANTET au tél : 04.67.21.79.76

La Ville de Villeneuve les Béziers (34) vend **un cinémomètre de marque SAGEM Eurolaser**.

Il est parfait état. Il est fourni avec sa valise, son trépied, une batterie quasi neuve et son carnet d'entretien et d'étalonnage. Prix : 800 €.

Dernier étalonnage le 8 septembre 2017 donc valable jusqu'au 8 septembre 2018.

Renseignements : Thierry BOUCHEROT  
au tél : 09.62.39.85.66 : 04.67.39.90.01



**FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE**

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : [contact.fafptpm@gmail.com](mailto:contact.fafptpm@gmail.com) - Sites Internet : [www.policemunicipale.org](http://www.policemunicipale.org) et [fafpt.org](http://fafpt.org)

Affiliée à la **FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)**